**BLASON :**

Créé par la commune dans les années 2000.

« D'azur, à trois anemmes d'or. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine germanique "Bal" qui signifie le lieu de destruction ou subissant un fléau.

BALLOTS**EXPLICATIONS :**

La commune a repris les armes de la famille de Buat de Subrardière, seigneur de Ballots.

La modification nécessaire qui a été effectuée a changé les quintefeuilles en anemmes. Ce petit changement permet à la commune de conserver ce blason. Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :**PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :**

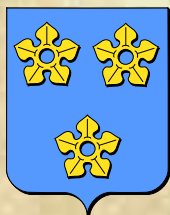
Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les anemmes.

L'anemme est une variante de la quintefeuille ; au lieu d'avoir le sommet du pétale pointu, il est arrondi.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Ballots reprend les armes de la famille de Buat de la Subrardière qui sont les suivantes :

**HISTORIQUE HÉRALDIQUE :**

La commune de Ballots n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.